



## EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU LUNDI 27 NOVEMBRE 2023**

**Affaire n° 20-20231127**

**Location de matériels scéniques**

### NOTA /

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée dans le hall d'accueil de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune, le :

28 novembre 2023

*Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 - Nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités – Article L.2121-25*

### Date de convocation

le 21 novembre 2023

### Nombre de membres

- en exercice : 49
- présents : 37
- représentés : 11
- absent : 1

L'an deux mille vingt-trois, le lundi vingt-sept novembre à seize heures trente-quatre minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune du Tampon, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur André Thien-Ah-Koon, Maire

### Étaient présents :

André Thien-Ah-Koon, Jacquet Hoarau, Laurence Mondon, Augustine Romano, Gilberte Lauret-Payet, Patrice Thien-Ah-Koon, Marie Hélène Genna-Payet, Marcelin Thélis, Marie-Lise Blas, Mansour Zarif, Liliane Abmon, Sylvie Leichnig, Maurice Hoarau, Marie-Claire Boyer, Daniel Maunier, Jean-Pierre Thérincourt, Mimose Dijoux-Rivière, Catherine Turpin, Jean-Pierre Georger, Albert Gastrin, Serge Técher, Francemay Payet-Turpin, Véronique Fontaine, Serge Sautron, Jean-Philippe Smith, Eric Ah-Hot, Noëline Domitile, Régine Blard, Doris Técher, Allan Amony, Nadège Domitile-Schneeberger, Gilles Fontaine, Josian Soubaya Soundrom, Jean-Yves Félix, Nathalie Bassire, Gilles Henriot, Monique Bénard

### Étaient représentés :

Charles Emile Gonthier par Liliane Abmon, Bernard Picardo par Jacquet Hoarau, Dominique Gonthier par Gilberte Lauret-Payet, Jean Richard Lebon par Marcelin Thélis, Sylvie Jean-Baptiste par Daniel Maunier, Jack Gence par Jean-Pierre Thérincourt, Denise Boutet-Tsang-Chun-Szé par Mimose Dijoux-Rivière, Martine Corrè par Sylvie Leichnig, Evelyne Robert par Véronique Fontaine, Nathalie Fontaine par Monique Bénard, Anissa Locate par Patrice Thien-Ah-Koon

### Absent :

Henri Fontaine

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence Mondon a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Affaire n° 20-20231127                      Location de matériels scéniques**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** le Code de la commande publique,

**Vu** la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 26 octobre 2023,

**Vu** le rapport n° 20-20231127 présenté lors du Conseil municipal du lundi 27 novembre 2023,

**Considérant** qu'un appel d'offres ouvert a été lancé par la Commune le 4 juillet 2023, pour la « Location de matériels scéniques »,

**Considérant** que les besoins se décomposent en 6 lots définis comme suit :

- Lot 01 : Location de matériels pour un système de sonorisation adapté pour une jauge allant jusqu'à 1 000 personnes
- Lot 02 : Location de matériels pour un système de sonorisation adapté pour une jauge allant jusqu'à 4 000 personnes
- Lot 03 : Location de matériels pour un système de sonorisation adapté pour une jauge allant jusqu'à 8 000 personnes
- Lot 04 : Location de structures et habillages pour diverses manifestations
- Lot 05 : Location de matériels vidéo pour diverses manifestations
- Lot 06 : Location de matériels pour une ligne 100 volts pour diverses manifestations

**Considérant** que les prestations prendront la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, sans minimum, avec un maximum annuel de 30 000,00 € HT pour le lot 1, 250 000,00 € HT pour le lot 3, 90 000,00 € HT pour le lot 5 et 15 000,00 € HT pour le lot 6,

**Considérant** que le lot n°4 « Location de structures et habillages pour diverses manifestations » a été déclaré infructueux en l'absence de pli,

**Considérant** que le lot n° 2 à défaut d'offre recevable a été déclaré infructueux,

**Considérant** qu'en égard au montant de l'opération, la consultation a fait l'objet d'une publication localement au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics, au Journal Officiel de l'Union Européenne et localement au journal Le JIR.

**Considérant** que les prestations sont financées sur fonds propres communaux,

**Le Conseil municipal  
réuni le lundi 27 novembre 2023 à l'Hôtel de Ville, le quorum étant atteint,**

**Entendu** l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir débattu et délibéré

**Décide à l'unanimité**

**Article 1** d'approuver la passation et la signature des accords-cadres à bons de commande pour la location de matériels scéniques, comme suit :

<b>Lot</b>	<b>Désignation</b>	<b>Attributaire</b>	<b>Montant maximum annuel en € HT</b>
<b>1</b>	Location de matériels pour un système de sonorisation adapté pour une jauge allant jusqu'à 1 000 personnes	<b>KADANCE ANIMATION</b> 30 chemin Jacquemin 97437 Sainte-Anne Gérant : Willy NATIVEL	<b>30 000,00</b>
<b>3</b>	Location de matériels pour un système de sonorisation adapté pour une jauge allant jusqu'à 8 000 personnes	<b>SOCOSAF SONORISATION</b> 32 chemin Luspot Ligne Paradis 97410 Saint Pierre Gérant : Raphaël Elbaze	<b>250 000,00</b>
<b>5</b>	Location de matériels vidéo pour diverses manifestations	<b>DAF VIDEO PROD</b> 138 chemin Edward Savigny 97432 Saint Pierre Gérant : Yannick Nicolas CALPETARD	<b>90 000,00</b>
<b>6</b>	Location de matériels vidéo pour diverses manifestations	<b>KADANCE ANIMATION</b> 30 chemin Jacquemin 97437 Sainte-Anne Gérant : Willy NATIVEL	<b>15 000,00</b>

**Article 2** d'imputer la dépense correspondante au chapitre **011**, compte **6135**,

**Article 3** d'autoriser, en vertu des articles L.2122-21 et L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, le Maire ou un adjoint délégué par lui à signer tous les actes et pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Pour extrait conforme,**

**Secrétaire de séance,**

**Par délégation de fonction,**